

Demande d'autorisation pour les animaux

	ne tiendra le Palais des congrès du Toronto métropolitain
aucunement responsable financièrement pour tout d (animal) dans le cadre de/à _	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
(animal) dans le cadre de/a _	(Cverience did not).
/ous devez vous conformer aux règles suivantes :	
L'approbation définitive sera accordée à la discre L'approbation définitive sera accordée à la discre L'approbation définitive sera accordée à la discre L'approbation définitive sera accordée à la discre	
	pilité civile générale d'au moins 5 000 000 \$ contenant une clause is des congrès du Toronto métropolitain à titre d'assuré
	licence est sous réserve de la réception d'une preuve d'assurance.
	nt les heures d'ouverture au public de l'événement, et doit être retiré
du Palais des congrès du Toronto métropolitain	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	it pas déambuler le long des allées ou dans les aires publiques.
5. L'animal doit demeurer en cage ou être tenu en laisse au kiosque, et être surveillé étroitement et en tout temps par son maître pendant sa présence au Palais des congrès du Toronto métropolitain.	
	nes directrices de la Société de protection des animaux de l'Ontario
7 acce	ote l'entière responsabilité en ce qui a trait à tous les coûts liés au
nettoyage additionnel ou aux dommages découl	ant de l'animal.
Veuillez remettre le formulaire dûment remnli (ciané	par le gestionnaire de l'événement) au coordonnateur des
événements, Palais des congrès du Toronto métropo	
Entreprise :	Nº de kiosque :
Personne-ressource :	
ersonne-ressource .	
Adresse:	
Tálánhona ·	lálác :
Téléphone :	Téléc. :
Téléphone :	Date
Signature autorisée Autorisation du gestionnaire de l'événement	Date
Signature autorisée Autorisation du gestionnaire de l'événement Autorisation	Date
Signature autorisée	Date
Signature autorisée Autorisation du gestionnaire de l'événement Autorisation	Date
Signature autorisée Autorisation du gestionnaire de l'événement Autorisation	Date